## **LA SOUTERRAINE (23)**

De la caillasse, de la gadoue et des points de vues à couper le souffle !

INSCRIPTION



- **OUVERT A TOUS**
- **GRATUIT POUR LES ENFANTS** (jusqu'à 10 ans)
- TROPHEE CLUB pour le club le + représenté



NCHE 12 OCTO

Accueil dès 7h30 au stade du Cheix de La Souterraine Renseignements & inscriptions : Office de Tourisme du Pays Sostranien 2 place de la Gare - La Souterraine ( 05 55 63 10 06 ⊠ otsouterraine@wanadoo.fr















## **Bulletin d'inscription individuel**

Bulletin à retourner avec votre règlement à :

Office de Tourisme du Pays Sostranien - 2 place de la Gare - 23300 LA SOUTERRAINE

Confirmation d'inscription par mail ou par courrier (merci de joindre une enveloppe à votre adresse et affranchie à 0,61 €)

Règlement à l'ordre de "Espace VTT Ouest-Creuse"

Heure de départ VTT 35 et 60 km: 8h30

Heure de départ 14 km (pédestre et VTT) : 9h

Site de départ et arrivée : La Souterraine stade du Cheix - Lat. 46°14'870" / Long. 001°30'050"

Circuits	Tarif	Choix	
Sentier des Maçons 35 km 560 m D+ Une incursion sur les collines de la Marche, avec plusieurs montées successives et passage-trempette par les Combes de la Cazine.	5 €		asque
Sentier des Maçons 60 km 1000 m D+ Un parcours moyenne distance, mais qui donnera du fil à retordre par ses pentes et ses singles qui emmênent vers le Bois de Chabannes.			du c liga
Sentier des Maçons 14 km  160 m D+ Pédestre ou VTT  Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans Un petit circuit sans difficultés pour se dégourdir les jambes dans le secteur de Bridiers. Départ groupé à 9h	2 €		Port ob

Bulletin et règlement téléchargeables sur :

www.veloclub-lasouterraine.com

Nom:	Prénom :
Nom:	rrenom :

Date de naissance : Sexe : □ F □ M

Adresse:

CP: Commune:

Tél. Courriel :

Club: Fédé: FFC UFOLEP FFCT Autres / Non licencié



## Droit à l'image

La participation au "Sentier des Maçons" implique l'autorisation d'utilisation des photos ou vidéos des participants pour la diffusion à but non lucratif.

## Assurance et responsabilité

Le Vélo-Club La Souterraine assure l'organisation de la randonnée " le Sentier des Maçons" et, à ce titre, a souscrit une assurance responsabilité civile. Cette assurance ne couvre pas les participants à qui il incombe d'être assurés à titre individuel, pour les dommages qu'ils pourraient eux-mêmes subir et pour ceux qu'ils seraient susceptibles d'infliger aux autres participants dans le cadre de la pratique des activités de loisirs.